Bureau de normalisation du Québec

Le BNQ est membre du Système national de normes (SNN)

CERTIFICAT

Certificat n° : **60480-1-05**
Date de certification initiale : **12 décembre 2020**

Date de délivrance : **9 avril 2025**
Date d'expiration : **12 avril 2029**

Le Bureau de normalisation du Québec (BNQ) certifie que les pratiques environnementales mises en œuvre par :

TRANSPORT JOLATEM INC.

COUVRANT LES ACTIVITÉS SUIVANTES :

Activités d'aménagement forestier planifiées par le ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF), soit la récolte de bois, la voirie, la préparation de terrain et la gestion de camps forestiers

RÉALISÉES À L'ADRESSE SUIVANTE :

260, route 101 Sud, Duhamel-Ouest (Québec) J9V 2E5

ont été évaluées et jugées conformes aux exigences du référentiel suivant :

BNQ 9825-300 ENTREPRISES D'AMÉNAGEMENT FORESTIER – EXIGENCES ENVIRONNEMENTALES – PROGRAMME DE CERTIFICATION (PROGRAMME CEAF)
Fascicule de certification en vigueur
Référence : site Web du BNQ au www.bnq.qc.ca

Geneviève Côté, ing., M. Sc. A., directrice des opérations
Bureau de normalisation du Québec

La validité du certificat est vérifiable à l'adresse www.bnq.qc.ca/fr/clients-certifies.html